

POUR LE DEMANDEUR

- Lisez les renseignements généraux et les directives.
- Remplissez **toutes les sections** du formulaire en caractères d'imprimerie, à l'encre **noire** ou **bleue**.
- Incluez le **paiement** et les deux photocopies des documents délivrés par **deux organisations distinctes** qui nous permettront d'établir votre identité, soit la **photocopie** d'un document d'identité valide avec photo et la **photocopie** d'une preuve de domicile valide.
- **Signez** et **datez** la section 4.

Transmettez votre demande par la poste à l'adresse suivante :
Changement de nom
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6

Section 1 : Renseignements sur le demandeur

1. Nom de famille du demandeur		2. Prénom du demandeur	
3. Adresse de domicile (numéro, rue)	Appartement	4. Ville, village ou municipalité	
5. Province		6. Code postal	7. Pays
8. Ind. rég. Téléphone (domicile)	9. Ind. rég. Téléphone (autre)		Poste
10. Si votre demande concerne une autre personne que vous-même, précisez le motif justifiant votre demande et joignez un document officiel le démontrant.		11. La demande concerne-t-elle une personne décédée? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Section 2 : Renseignements sur la personne concernée par la demande

12. Nom de famille		13. Prénom usuel	
14. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)			
15. Sexe après le changement de la mention du sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		16. Date de naissance Année Mois Jour	
17. Lieu de naissance (ville, village ou municipalité, province ou pays, si à l'étranger)		18. Lieu de l'inscription de la naissance, si la naissance a eu lieu avant 1994 (paroisse, lieu de culte, ville, village ou municipalité)	
19. Le changement de la mention du sexe a-t-il été accordé au Québec? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		20. Numéro de décision ou numéro de dossier figurant sur le certificat de changement de la mention du sexe ou année où a eu lieu le changement	

Section 3 : Nombre de certificats demandés — La tarification ci-dessous est en vigueur jusqu'au 31 mars 2018.

Vous pouvez nous transmettre votre demande par la poste ou la déposer à un comptoir de services. Le ou les certificats que vous demandez vous seront transmis par la poste.

Inscrivez le nombre de certificats demandés et le montant à payer.

21. Certificat de changement de la mention du sexe

_____ x 11,10 \$ = _____ \$

Section 4 : Déclaration du demandeur

22. Je déclare solennellement qu'à ma connaissance les renseignements fournis sont exacts et que je suis en droit d'obtenir les documents demandés.

X _____
Signature **obligatoire** du demandeur

23. Date

Année Mois Jour
|_|_| |_|_| |_|_|

Section 5 : Modes de paiement

- 24.
- Argent comptant (à un comptoir de services)
 - Carte de débit (à un comptoir de services)
 - Mandat postal ou bancaire
 - Chèque
- À l'ordre de
Directeur de l'état civil

25. Carte de crédit

VISA |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| → Date d'expiration
Mois Année
 MasterCard J'autorise Services Québec à prélever sur ma carte de crédit le montant inscrit à la case 21.

X _____
Signature **obligatoire** du titulaire de la carte de crédit

Quels documents nous permettent d'établir l'identité du demandeur?

Le Directeur de l'état civil applique des mesures de sécurité afin de s'assurer que la personne qui demande un document d'état civil est autorisée à l'obtenir. Afin que nous puissions établir l'identité du **demandeur**, nous exigeons qu'il joigne à sa demande **deux documents différents délivrés par deux organismes distincts**, soit

- un document d'identité valide avec photo;
- une preuve de domicile valide.

Si vous faites votre demande **par la poste**, il faut obligatoirement nous transmettre **des photocopies** et non les documents originaux. Si vous déposez votre demande **à l'un de nos comptoirs de services**, il est préférable de présenter vos **documents originaux** et non des photocopies.

Un document d'identité valide avec photo

Seuls les documents d'identité mentionnés ci-dessous sont acceptés. **S'il vous est impossible de fournir un tel document, communiquez avec nous** afin de déterminer la meilleure solution correspondant à votre situation ou remplissez le formulaire *Déclaration du répondant* et joignez-le à votre demande. Ce formulaire est accessible sur notre site Internet.

- Permis de conduire ou d'apprenti conducteur du Québec, d'une autre province canadienne ou d'un territoire canadien ou d'un État américain

Le permis de conduire ou d'apprenti conducteur est accepté comme document d'identité **seulement s'il n'est pas présenté comme preuve de domicile.**

- Carte d'assurance maladie avec photo délivrée par une province canadienne
- Passeport canadien ou étranger
- Carte de citoyenneté canadienne (délivrée de 2002 à 2012)
- Carte de résident permanent du Canada
- Carte de résident permanent aux États-Unis (carte verte)
- Document d'immigration délivré par le gouvernement du Canada (IMM 1442)
- Pièces d'identité officielles pour les militaires, les policiers ou les diplomates en poste au Canada
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité délivrée par une province ou un territoire canadien

Une preuve de domicile valide

Seules les preuves de domicile mentionnées ci-dessous sont acceptées. **S'il vous est impossible de fournir un tel document, communiquez avec nous.**

- Permis de conduire ou d'apprenti conducteur du Québec, d'une autre province canadienne ou d'un territoire canadien ou d'un État américain

Le permis de conduire ou d'apprenti conducteur est accepté comme preuve de domicile **seulement s'il n'est pas présenté comme document d'identité avec photo.**

- Facture de taxes municipales ou scolaires (un an ou moins)
- Correspondance postale gouvernementale (un an ou moins)
- Facture récente d'une entreprise de fourniture d'énergie, de services téléphoniques ou de câblodistribution (trois mois ou moins)
- Certificat de compétence de la construction (apprenti ou compagnon)
- Carte d'hôpital accompagnée de la carte d'assurance maladie avec photo
- Relevé d'emploi ou bulletin de paie (trois mois ou moins)
- Certificat ou relevé d'assurance habitation ou automobile (un an ou moins)
- Relevé de notes (un an ou moins)
- Relevé bancaire (trois mois ou moins)
- Reçu de changement d'adresse à Postes Canada (trois mois ou moins)

Validité des documents

Tous les documents transmis doivent être en vigueur ou respecter la période de validité précisée. La validité du document est déterminée d'après la date de réception de la demande par le Directeur de l'état civil.

Recto verso d'un document

N'oubliez pas d'inclure la photocopie du verso d'un document lorsque cela s'avère nécessaire, notamment lorsqu'un changement d'adresse y est inscrit.

Photocopies distinctes

Si plus d'un formulaire de demande est envoyé, il est préférable de nous faire parvenir des photocopies distinctes pour chacun des formulaires afin d'accélérer le traitement.

Qualité des photocopies

Tous les documents photocopiés doivent être lisibles.

Langue des documents

Si le document exigé est rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais, joignez une traduction française effectuée ou certifiée conforme par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec. Ses coordonnées sont données ci-dessous.

Site Internet : www.ottiaq.org

Courriel : info@ottiaq.org